

BÉATRICE BOUDARD

Des quatre discours dans le travail avec les parents

Afin de cerner ce dont il va être question ici, il me faut tout d'abord introduire une distinction : il existe à l'Antenne, deux types d'entrevues avec les parents *. D'une part, les réunions qui rassemblent une partie de l'équipe, la directrice et le responsable thérapeutique. Elles ont lieu tous les trois mois environ et ont pour but de faire le point sur le travail, les progrès, les problèmes, le mode de présence de l'enfant à l'Antenne. Elles sont, le plus souvent, demandées par les parents, désireux de savoir ce qu'il en est, mais parfois aussi par la directrice lorsque les parents ne font pas signe ou qu'une question précise surgit à propos d'un enfant. Le deuxième type d'entrevue est tout autre. Ce qui le rend autre, c'est, notamment, la demande qui est à son origine, demande qui est nôtre et qui s'inscrit dans le cadre d'un contrat de départ : l'Antenne accepte de prendre un enfant si les parents acceptent de travailler avec nous, c'est-à-dire acceptent des entretiens réguliers avec un membre de l'équipe, qui en décidera les modalités.

Le premier but de ces entretiens est de faire parler les parents de leur enfant, d'obtenir d'eux la (re)construction d'une histoire, d'un roman familial qui permettra à l'enfant (s'il n'est pas psychotique) de repérer la suite signifiante où il a été inscrit.

En situant la demande de notre côté, nous faisons d'une pierre deux coups. D'une part, cette demande — comme toute demande — couvre notre désir, désir que l'on pourrait formuler ainsi : percevoir la place qu'occupe l'enfant dans le fantasme parental. Par cette demande relativement anodine : "racontez-moi votre enfant", nous évitons aux parents l'inquiétante confrontation à l'énigme du désir de l'Autre, voire l'angoisse qui pourrait en résulter. D'autre part, la demande de travail, de causerie, peut favoriser l'émergence de la demande de l'autre. Partis d'un discours

sur l'enfant, les parents en arrivent parfois à parler d'eux-mêmes. C'est alors qu'ils peuvent se poser la question de ce qu'ils viennent faire dans cette histoire. Possibilité donc d'une subjectivation du discours, de l'émergence d'une question, voire d'une demande qui, cette fois, sera leur.

Le travail avec les parents est un travail clinique complexe, souvent polémique et toujours délicat. Je voudrais ici tâcher de montrer comment la théorie lacanienne des quatre discours peut nous aider à nous y repérer. Cette tentative de théorisation de notre pratique n'est pas à entendre comme un placage théorique à des fins intellectuelles mais comme un essai nécessaire et fonctionnel de pointer les fils structuraux de notre expérience clinique. Il me paraît, en effet, tout à fait essentiel de savoir ce que l'on fait lorsqu'on prend la parole et, notamment, lorsqu'on la prend dans ce cadre-là. A cet égard, les mathèmes des quatre discours m'ont semblé être, parmi d'autres, des concepts susceptibles de mettre en lumière notre praxis.

Les quatre discours

La théorie lacanienne des quatre discours nous dit que lorsqu'on prend la parole, avant toute chose, on prend place. Mais laquelle ? Car il existe différents lieux d'où l'on peut parler, interpellé l'autre, et l'effet de ce qui s'y dira sera différent suivant chacun d'eux. Ainsi se trouve mis à l'avant-plan le lieu d'où l'on prend la parole : la place d'agent. Ensuite, il s'agit de savoir à qui l'on parle, à quel autre s'adresse cette parole. Cet autre, qui se trouve être le deuxième élément spécifique de tout discours, pourrait aussi s'écrire avec un grand "A" car si "dans son discours le sujet se rapporte à un autre, pour Lacan, c'est avant tout à l'Autre, c'est-à-dire non à un individu mais au langage, au code ou mieux encore, au trésor des signifiants, à la loi que le langage véhicule" (1). Cette parole adressée à l'autre a un effet (outre un effet sujet) : c'est le produit du discours. Cette production a une cause autre, plus véritable que l'agent du discours, qui n'en est que le semblant. Cette cause, moteur du discours, c'est la vérité, au nom de laquelle parle l'agent.

La vérité, l'agent, l'autre, la production constituent donc les quatre instances de la structure signifiante du discours. Ces quatre places seront occupées (différemment suivant le type de discours) par quatre termes : S_1 , le signifiant-maître; S_2 , le savoir, la batterie signifiante formant réseau; , le sujet et enfin (a), l'objet baptisé par Lacan "plus de jouir".

A partir de ces quatre places et de ces quatre termes, Lacan forme quatre configurations qui seront autant de discours, chacun tirant son nom du terme occupant la place d'agent : discours du maître (en position d'agent : S_1), discours universitaire (S_2), discours de l'hystérique () et discours de l'analyste (a).

Si l'on considère généralement le discours du maître comme le discours de base, matrice des autres discours, c'est que Lacan, dans son séminaire *L'envers de la psychanalyse*, l'a présenté comme premier, du fait qu'il s'énonce à partir de la relation fondamentale $S_1 \rightarrow S_2$. Il faut toutefois souligner que c'est sur le fondement non du discours du maître mais de celui de l'analyste que Lacan distingue les quatre discours, "ces quatre catégories n'étant structurées que de l'existence du discours psychanalytique". (2) Ce discours ne se soutient lui-même que de l'énoncé "qu'il n'y a pas, qu'il est impossible de poser le rapport sexuel. C'est en cela que tient l'avancée du discours psychanalytique, c'est de par là qu'il détermine ce qu'il en est réellement du statut de tous les autres discours." (3)

En continuation de ce qui vient d'être dit de l'impossibilité du rapport sexuel, il est, lorsqu'on parle des quatre discours, un point fondamental (et pourtant souvent forclos) à aborder : ces quatre discours sont les quatre modes du rapport impossible à la jouissance. Les quatre discours sont les quatre non-rapports du sujet à l'objet *a*, quatre non-rapports qui, paradoxalement, permettent une relation. Chacun de ces discours, en effet, pointe la jouissance impossible, l'impossibilité du sujet à atteindre son objet et c'est seulement la reconnaissance de cet impossible ou, en d'autres termes, l'acceptation de la castration qui permettra au sujet un accès à la jouissance. "La castration est brisure et commencement... (Ses) effets se tiennent à la limite du paradoxe; il n'y a pas de rapport sexuel qui puisse réunir les deux moitiés d'un être unique mais le rapport sexuel peut cependant trouver quelque accomplissement à tirer son ressort de la castration. A proportion d'un renoncement au phallus, hors de la trame des symptômes, le parlant cessera alors d'ajourner la possession des choses que le monde fait surgir à sa portée." (4)

Le paradoxe consiste également en ceci que c'est sur l'impossibilité du rapport sexuel que Lacan fonde le lien social. "Cette notion de discours est à prendre comme lien social, fondé sur le langage." (5) Il n'y a pas de rapport sexuel mais il existe quatre types de rapport social. Autrement dit, les quatre discours, ces quatre modes de non-rapport du sujet à la jouissance, sont ce dont se soutiennent les différents types de liens sociaux.

D'un discours à l'autre

A repérer la structure des entretiens avec les parents, il apparaît très vite que la ligne du travail poursuivi n'est pas une ligne droite avec position fixe, figée, de chacun à une seule et même place, à l'intérieur d'une seule et même structure discursive. Il y a des virages, des carrefours, avec changement de discours, occupation d'une place autre; l'une des questions étant d'ailleurs celle de la dynamique qui précipite la bascule

d'un des discours dans l'autre. « Changement de discours — ça bouge, ça vous, ça nous, ça se traverse. »⁽⁶⁾ Envisageons donc les différents discours et leurs places respectives dans notre travail.

Des quatre discours, un seul est, par principe, exclu des entretiens : le discours analytique. Mais il est important de préciser ce que j'entends par exclusion; non pas absence, inexistence, mais bien présence dans cette exclusion même. C'est là un des points difficiles et primordiaux de l'élaboration lacanienne : un élément tout à fait central est en même temps toujours en dehors, en position extime. Cet élément est ici l'objet (a), l'objet cause du désir, l'objet du fantasme, auquel il s'agit de ne pas toucher dans l'entretien. Il y a, en effet, une interdiction majeure à l'Antenne qui ressort d'une position éthique : l'interdiction d'interpréter, autrement dit, de toucher au fantasme de l'autre, qu'il s'agisse des parents, des enfants ou des éducateurs. A l'Antenne, nous travaillons au niveau de la chaîne signifiante, au niveau de l'aliénation et non au niveau de l'objet. C'est donc l'envers de ce qui est en cause dans une analyse : l'objet n'y est présent qu'en tant qu'exclu.

Pourquoi ce choix d'exclure d'emblée des entretiens le discours analytique ? Parce que celui-ci constitue pour nous un point d'arrivée potentiel mais un point de départ voué à l'échec. Sans la demande du sujet, un discours analytique serait inopératoire. Il s'agit donc, avant d'arriver éventuellement à ce dernier défilé qu'est l'analyse, que le sujet soit passé par tous les autres défilés, tours et détours au parcours desquels pourra émerger une question qui, peut-être, fera demande : « qu'est-ce que je viens faire dans l'histoire de cet enfant ? En quoi y suis-je pour quelque chose ? ». En d'autres termes, c'est l'émergence d'une question subjective pour les parents, c'est la subjectivation du symptôme, devenu dès lors analytique, qui est la condition préliminaire d'une analyse.

Toutefois, exclure théoriquement le discours analytique ne garantit pas qu'il soit exclu, de fait, dans notre pratique. Pour effectuer ce repérage, il nous faut connaître les éléments qui déterminent et constituent un discours analytique. Dans « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », Lacan nous les indique au nombre de trois : l'interprétation, le transfert et l'être de l'analyste. Prenons donc ces points un par un et voyons ce qu'il en est de chacun d'eux dans nos entretiens.

Y a-t-il interprétation ?

Il n'y a pas interprétation. L'interprétation porte sur l'objet (a), l'objet du fantasme, l'objet cause du désir, sur le manque-à-être du sujet dans sa relation à l'objet. Or, si « la valeur de la psychanalyse, c'est d'opérer sur le fantasme »⁽⁷⁾, c'est précisément ce fantasme que nous

sommes attentifs à maintenir hors de portée de nos interventions. Par conséquent, même si — comme cela arrive souvent —, derrière le dire parental, se profile le fantasme inconscient, celui-ci n'est pas travaillé. Pas travaillé là. Pas travaillé encore. Pour cela, il faudrait la demande. Il reste qu'une question se pose alors. Si l'on admet l'hypothèse suivant laquelle la psychose infantile serait liée à la place d'objet que l'enfant occupe dans le fantasme maternel et qu'un certain bouger de cette position fantasmatique conditionne une amélioration de l'état de l'enfant, il reste alors à trouver le moyen de creuser un écart entre l'enfant et sa position dans le fantasme de l'autre, un moyen qui soit autre que l'interprétation du fantasme. Il semble que c'est dans cette visée que se situe le travail de significatisation, c'est-à-dire de construction, d'élaboration signifiante qui est demandé aux parents.

S'il ne s'agit pas d'interprétation, comment qualifier dès lors notre intervention ? Celle-ci est tout d'abord écoute et, parfois, réponse à ce qui, du discours de l'autre est entendu; ce qui ne veut pas dire que quelque chose y soit compris. Mais comme le dit Lacan, « à ce que j'entends sans doute, je n'ai rien à redire, si je n'en comprends rien, ou qu'à y comprendre quelque chose, je sois sûr de m'y tromper. Ceci ne m'empêcherait pas d'y répondre. C'est ce qui se fait hors l'analyse en pareil cas. »⁽⁸⁾

Cependant, si réponse il y a, de quelle nature est-elle ? Il ne s'agit ni d'explications, ni de conseils ou le moins possible car la pratique nous apprend très vite que dans ce travail, moins on en dit, mieux cela vaut et que, pour nous comme pour le suspect, tout ce que nous dirons pourra être retenu contre nous.

Il ne s'agit pas de gratifications, même si l'une des consignes est la souplesse. *Primum vivere*, la formule est ici d'application : il faut éviter la rupture avec les parents, qui doivent continuer à venir et éviter la rupture avec l'enfant que les parents sont toujours susceptibles de retirer. Néanmoins, il pourra parfois s'avérer nécessaire d'un point de vue éthique de maintenir une position très stricte, voire extrême, même au risque d'une rupture.

Pour qualifier notre intervention, je choisirais le terme de confrontation, « confrontation du sujet à son propre dire », pour reprendre les termes de Lacan ou « propos articulé pour amener le sujet à prendre vue sur une des ses conduites ». ⁽⁹⁾ C'est là le premier temps de la démarche freudienne, celui des séances préliminaires, puisque Freud « commençait par introduire le patient à un premier repérage de sa position dans le réel » ⁽¹⁰⁾. Dire éclairant donc qui amène les parents à se rendre compte qu'ils sont pour quelque chose dans l'enfant-symptôme qui fait l'objet de leur plainte. Ce que Lacan renvoie au « procédé hégélien de renversement

des positions de la belle âme quant à la réalité qu'elle accuse. »⁽¹¹⁾ L'autre parental, « dans sa belle âme, ne reconnaît pas qu'il concourt lui-même au désordre contre lequel il s'insurge »⁽¹²⁾. D'où l'importance de l'amener à s'en rendre compte. Mais il est, à ce sujet, un élément à souligner : s'il faut, selon Lacan, se garder de comprendre trop vite, il faut également, me semble-t-il, se garder de faire trop vite comprendre à l'autre. Il y a là un temps à respecter : précisément le temps nécessaire à l'autre pour comprendre ce qu'il amène, pour entendre son propre dire, voire son au-delà.

Là « s'arrête le chemin à parcourir avec l'autre »⁽¹³⁾; là s'arrête le travail propre aux entretiens sauf si surgit cette subjectivation du symptôme, ce questionnement qui fera demande et sera alors le point où pourra peut-être s'enclencher une analyse; soit que nous arrêtions là le travail et renvoyons le(s) parent(s) ailleurs (pour autant que ce déplacement soit possible), soit qu'amené par l'autre en position d'analyste, nous assumions cette place (pour autant qu'il y ait là de l'analyste) et qu'il y ait alors virage, bascule dans un discours analytique, le paiement venant souligner symboliquement la demande.

Le transfert

Le transfert comme élément constitutif d'une cure analytique ne peut être, dans le cadre des entretiens de parents, complètement évité. Néanmoins, des éléments tels que le face à face sont mis en place pour le limiter au maximum et signifier aux parents que c'est bien au petit autre en face qu'ils s'adressent et non à l'Autre du transfert. De la situation d'entretien, du dire même des parents, naît ce que l'on pourrait appeler des « sentiments transférentiels », c'est-à-dire des effets de transfert liés à la personne imaginaire que nous représentons dans l'entrevue.

Mais au-delà de l'imaginaire, y a-t-il transfert symbolique ? En 1953, Lacan relie le transfert à l'acte de parole : « Chaque fois qu'un homme parle à un autre d'une façon authentique et pleine, il y a, au sens propre, transfert, transfert symbolique — il se passe quelque chose qui change la nature des deux êtres en présence. »⁽¹⁴⁾ Reste à savoir alors si peut advenir dans l'entretien une parole vraie, pleine, une parole qui fasse acte dans la mesure où quelque chose de l'ordre de la vérité du sujet est susceptible de se dire. En fait, le plus souvent et au moins jusqu'à ce que surgisse une certaine subjectivation du discours, les entretiens me semblent plutôt être le lieu d'une parole vide (celle qui est médiatisée par l'axe imaginaire a-a' du schéma L), le lieu d'un discours qui tourne à vide dans le court-circuit du moulin à paroles, dont parle Lacan.

L'être de l'analyste

Si Lacan dit que l'analyste doit faire l'abnégation de son être, c'est que celui-ci doit renoncer à sa subjectivité. Dans la cure, il n'est pas sujet mais objet de l'autre : objet cause du désir mais aussi objet-rebut destiné à tomber en fin de cure. Face aux parents, nous n'avons pas « ce lien d'abnégation qu'impose à l'analyste l'enjeu de la partie »⁽¹⁵⁾. Nous pouvons occuper une autre place dans le jeu que celle du mort (-vivant) qu'a l'analyste. A la question « qui parle ? », nous pouvons répondre « moi ». Notre position est structurellement différente de celle de l'analyste.

De tout ceci, nous pouvons conclure que le discours analytique n'a pas cours dans les entretiens avec les parents puisque de ces trois points (interprétation - transfert - être de l'analyste), il apparaît que le seul élément présent est le transfert; encore qu'il n'y occupe pas la même place.

Qu'en est-il alors des autres structures discursives ?

Le discours du maître

C'est le discours courant. Il est présent d'emblée dans les entretiens, donné dès le départ par le cadre, la structure, l'institution, ce dernier terme n'étant pas à prendre au sens strict de telle ou telle formule institutionnelle mais au sens large où l'utilise A. Di Ciaccia lorsqu'il dit que « toute institution, familiale, sociale ou autre, ne se soutient que de la structure propre au discours du maître. En ce sens d'ailleurs, le parlêtre est déjà, tout seul, une institution. »⁽¹⁶⁾

Le discours du maître est présent également de par la relation de parole qui s'inscrit dans les entretiens car il est l'écriture de la prise de parole comme telle : il est le lien social institué par la relation de parole.

Le discours du maître, c'est aussi le discours que nous tenons, le lien social qui forme de façon spécifique le cadre des entretiens avec les parents dans la mesure où ils s'inscrivent au départ dans un contrat, étant une condition de l'admission de l'enfant à l'Antenne. C'est bien en effet d'une position de maîtrise, ou de semblant de maîtrise (S_1), que nous plaçons l'autre parental en position de savoir (S_2), en position aussi d'avoir à nous dire quelque chose de ce savoir sur l'enfant, en d'autres termes que nous le plaçons de telle sorte qu'il entre, lui, dans un *discours universitaire*. A articuler en chaîne, en réseau, les divers significants qui forment l'histoire mythologique de leur enfant, les parents sont amenés, par ce travail d'élaboration signifiante, à se détacher de ce qui jusqu'ici restait jouissance non dite. Ce travail de significantisation demandé aux parents a pour effet de produire une division, une barre sur le sujet (\emptyset), ce

qui rend alors possible à l'enfant un rapport à un , un Autre troué, un Autre divisé dans son être et dans son savoir. Cette barre sur l'autre parental est la condition *sine qua non* de création pour l'enfant psychotique. C'est sa seule marge de manoeuvre, marge pour le désir, marge normalement mise en place par la fonction paternelle, marge qui permettra peut-être à l'enfant de se décoller de la place d'objet où le fantasme parental l'avait figé.

Une clinique de l'entretien préliminaire

Finalement le travail des entretiens pourrait être vu comme un travail préliminaire d'élaboration signifiante, un cheminement ayant pour point de mire l'émergence d'une position subjective (), en d'autres termes, une *hystérisation du discours*. Aussi, pour évoquer la clinique du travail avec les parents, pourrions-nous parler d'une « clinique de l'entretien préliminaire » au sens où en parle A. Zenoni à propos de l'institution.

La finalité de notre travail serait donc que les parents, en position subjective, se posent une question. Il est possible qu'ils s'en tiennent là. Il est possible aussi qu'ils veuillent en savoir davantage et que leur question fasse demande. Auquel cas seulement une analyse serait alors possible.

* Ce texte est un exposé tenu au Courtil dans le cadre du cycle animé par Philippe Bouillot et Anne Lysy-Stevens en 1990/91 : « L'Antenne 110 au Courtil ».

<N>NOTES

- (¹) R. Chemana, « Quelques réflexions sur la névrose obsessionnelle à partir des quatre discours », *Ornicar ?*, 3, p. 72.
- (²) J. Lacan, *le Séminaire*, livre XX, *Encore*, Seuil, Paris, 1975, p. 20.
- (³) *Ibidem*, p. 14.
- (⁴) M.M. Krajzman, *La place de l'amour en psychanalyse*, Point hors ligne, 1986, pp. 118-121.
- (⁵) J. Lacan, *op.cit.*, p. 21.
- (⁶) *Ibidem*.
- (⁷) J. Lacan, « Discours de clôture des Journées sur les psychoses chez l'enfant », *Enfance aliénée*, Denoël, 1984, p. 262.
- (⁸) J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Ecrits*, Seuil, 1966, p. 617.
- (⁹) *Ibidem*, p. 592.
- (¹⁰) *Ibidem*, p. 596.
- (¹¹) *Ibidem*.
- (¹²) *Ibidem*, p. 173.
- (¹³) *Ibidem*, p. 596.
- (¹⁴) J. Lacan, *le Séminaire*, livre I, *Les écrits techniques de Freud*, Seuil, 1975, p. 127.
- (¹⁵) J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Ecrits*, Seuil, 1966, p. 589.
- (¹⁶) A. Di Ciaccia, Intervention sur la psychose de l'enfant, Gand le 22/02/84, inédit.